

DIRECTION DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
(Conférence des présidents du mardi 8 juillet 2025)

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<p><u>Session extraordinaire</u></p> <p>JUILLET</p> <p>MARDI 8</p>		<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions au Gouvernement. - CMP Pn lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur (1652 rect.). - Vote solennel : Pn Sénat faciliter le maintien en rétention. - Suite Pn Sénat création d'un statut de l'élu local (136, 1603 2° rect.). ⁽¹⁾ 	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite odj de l'après-midi.
<p>MERCREDI 9</p>		<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évén., CMP Pt Sénat programmation pour la refondation de Mayotte. ⁽²⁾ - Évén., CMP Pt org. Sénat Département-Région de Mayotte. ⁽²⁾ - Suite odj de la veille. 	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite odj de l'après-midi.
<p>JEUDI 10</p>	<p>À 9 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évén., lect. déf. Pn mode d'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille. - Pt ratification conventions-cadres bureau à contrôles nationaux juxtaposés (847). ⁽³⁾ - Suite odj de la veille. 	<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite odj du matin. 	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite odj de l'après-midi.

(1) Examen des articles 3 bis, 6, 6 bis, 7, 14 bis, 21, 22, 24 bis, 27 bis et 28 en procédure de législation en commission.

(2) Discussion générale commune.

(3) Procédure d'examen simplifiée.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
VENDREDI 11	<i>À 9 heures :</i> - Suite odj de la veille.	<i>À 15 heures :</i> - Suite odj du matin.	<i>À 21 h 30 :</i> - Suite odj de l'après-midi.